

LICENCE EN DROIT – 3^{ème} ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 5 GROUPE DE COURS N° 2

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)
DROIT CIVIL
DROIT ADMINISTRATIF
DROIT DU TRAVAIL 1

VENDREDI 23 JUIN 2017 de 8h30 à 11h30

Durée de l'épreuve : 3h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- > Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- > Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.

ATTENTION

LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES

SUJETS AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

> DROIT DU TRAVAIL 1:

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur.

▶ DROIT CIVIL :

L'accession immobilière.

> DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS :

Les utilisations privatives du domaine public.